



Heritage suite deces de mes parents agriculteurs

Par **mimi**, le **28/03/2016** à **19:57**

suite au deces de mon père et ma mère la ferme de mes parents est donc la succession me revient et a mes deux frères mais un de mes freres dit avoir des factures de toles d angard pour reparation est ce que l angard lui appartient sachant que les reparations ont ete faites du vivant de mes parents peut il heriter de l angard ?

Par **youris**, le **28/03/2016** à **20:00**

bonjour,
votre frère peut juste prétendre au remboursement par la succession du montant des factures des tôles mais absolument pas à la propriété du hangar.
salutations